|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Monsieur et Madame JOCELYNE ET MARCO GIORGI**  **492 route de Payrac**  **46350 NADAILLAC-DE-ROUGE** |

**AVENANT AU MANDAT**

*Dossier : GD1986, mandat : 2 035 du 12/07/2023*

Les parties ont signé le mandat de vente n° 2 035 le 12/07/2023, inscrit au registre des mandats de l'agence.

Aux termes de ce mandat, chaque partie s'est engagée à informer l'autre partie de tout élément pouvant modifier les conditions de vente, notamment en matière de prix.

Il est convenu que le prix net vendeur du bien :  *Maison Contemporaine et dépendance sur 3 000 m², situé 46350 NADAILLAC-DE-ROUGE, 492 route de Payrac* , est à compter de ce jour de **385 000 € ( trois cents quatre vingt cinq mille euros).**

En conséquence, la rémunération du mandataire est portée à **3.64 % TTC (TVA comprise 20 %) par mesure commerciale exceptionnelle**

Toutes les autres clauses et conditions du mandat restent inchangées.  
Fait en 2 exemplaires au cabinet du mandataire.

**A Gourdon, le 20 janvier 2024**

#### LE MANDANT LE MANDATAIRE - Clarisse BOUSSAC

*‘’ bon pour avenant au mandat’’ ‘’avenant au mandat accepté’’*